



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGULIÈRE TENUE À BAIE-COMEAU LE 23 NOVEMBRE 2006

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture
2. Accréditation des délégués
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 mai 2006
5. Assemblées politiques

QUESTION DE PRIVILÈGE – STT de CPE de Sept-Îles (Ritourn'ailes)

6. Adoption d'un 2^e rapport de lettres de créance
7. Campagne RETAQ-CSN
8. Formation
9. Cégeps
10. Rapport des personnes conseillères
11. Varia
 - a) Équité salariale
 - b) Motions de félicitation

1. Ouverture

L'ouverture de l'assemblée est faite à 9 heures 30 par la présidente Lise Robichaud.

Une minute de silence est demandée en la mémoire de celles et ceux qui sont décédés depuis la dernière assemblée générale et plus spécifiquement pour les étudiant-es du Collège Dawson.

Présentation des officier-ères

Lise Robichaud, Manon Verreault, Chantal Côté, Jacques-René Giguère et Guillaume Tremblay.

2. Acceptation des délégués

Julie Couillard propose, appuyée par Gilles Santerre, *d'adopter le rapport des lettres de créance.*
Adopté

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Cormick Tremblay propose, appuyé par Sylvaine Morin, *d'adopter l'ordre du jour du 23 novembre 2006 en ajoutant au varia en a) Équité salariale et en b) Motions de félicitation et de le laisser ouvert pour ajout si nécessaire.* **Adopté**

4. **Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 mai 2006**

Claude Lafrance propose, appuyé par Jean-Pierre Porlier, *d'adopter le procès-verbal du 19 mai 2006 tel que présenté. Adopté*

5. **Assemblées politiques**

La présidente, Lise Robichaud, explique aux membres présents le but et les objectifs des assemblées politiques à venir dans la région.

La tenue de ces assemblées politiques est une résolution prise en Conseil confédéral dans le cadre du démantèlement du Québec fait par le gouvernement Charest depuis sa venue au pouvoir. La présidente aborde les thèmes qui y seront discutés et informe les militants du changement des dates qui a dû être fait en raison de réunion importante de la CSN qui se tenait en même temps. Les nouvelles dates sont les suivantes : 4 décembre au Havre-St-Pierre, 5 décembre à Sept-Îles, 6 décembre à Baie-Comeau et 7 décembre à Forestville. Elle invite tous les syndicats à diffuser l'information et à y participer en grand nombre.

Avant de passer à la période de questions et commentaires, un DVD de la publicité faite par la CSN est présenté à l'assemblée, DVD dans lequel Louis Roy, vice-président de la CSN, relate de manière très explicite toutes les lois que le ministre Charest a adopté depuis son mandat et par lesquelles les syndicats et la population ont été lésés et diminués dans leurs droits.

Jean-Pierre Porlier s'interroge sur le but final de ces assemblées. La présidente informe les membres qu'elles permettront aux gens de s'exprimer sur l'avenir du Québec et plus spécifiquement sur les attentes des nord-côtiers sur l'avenir de la région. Elle ajoute que les données recueillies seront acheminées à la CSN et qu'un compte rendu sera transmis aux conseils centraux qui diffuseront cette information et travailleront à mettre en place les demandes qui auront été faites.

Gisèle Maltais s'inquiète du lieu choisi, soit le Manoir de Baie-Comeau. Elle explique que les gens seront peut-être réticents à assister à ces assemblées en raison du « standing » et du temps qu'il fera, puisque nous sommes en plein hiver et que le Manoir est situé à l'extrémité de la ville. Elle craint que les municipalités environnantes ne se déplacent pas pour venir. De plus, elle dénonce le fait qu'il y a peu de stationnement disponible au Manoir.

Gisèle Maltais propose, appuyée par Fabienne Lajoie, *que les syndicats affiliés au Conseil central Côte-Nord fassent la promotion des assemblées politiques et y participent en plus grand nombre. Adopté*

Pour faire suite à ses inquiétudes, Gisèle Maltais propose d'instaurer un système d'autobus qui transporterait les gens qui ne veulent ou ne peuvent se déplacer en automobile.

La présidente répond qu'elle prend note de cette demande mais trouve difficile de la mettre en application compte tenu des coûts que ce système peut engendrer et que nous n'avons pas de budget prévu pour cette activité. Il y a peut-être une solution possible qui serait aussi efficace et moins coûteuse. Les assemblées étant prévues dans deux semaines, ce qui laisse très peu de temps pour une telle organisation. Guillaume Tremblay, vice-président, indique que cette proposition pose un problème en raison du fait que nous ne pouvons prévoir le nombre de personnes, donc le nombre d'autobus qu'il faudra. Cormick Tremblay, président du Syndicat de l'usine Jacques Beaulieu, allègue que c'est aussi valable pour les autres assemblées politiques. René Boudreault, président du Syndicat de Cargill, souligne que si des organismes ou des groupes de gens ne peuvent y assister en raison du transport, qu'ils communiquent avec le CCCN qui trouvera une solution pour leur permettre d'y assister.

Daniel St-Gelais s'interroge à savoir qui va payer pour cela et comment déterminer le circuit de ce transport.

La présidente mentionne que si un système de transport est mis à la disposition de la population et des syndicats de Baie-Comeau et que pour être équitable, il faudra l'instaurer dans chacun des lieux où les assemblées se tiendront.

Gisèle Maltais apporte quelques informations supplémentaires pour appuyer sa demande. Elle s'inquiète du manque de budget qui n'a pas été prévu pour ces assemblées. Elle s'interroge sur le fait que l'exécutif du conseil central pourrait mettre en place un système de voitures qui seraient disponibles pour aller chercher les gens mais qu'il est difficile d'organiser un autobus pour répondre à ce besoin.

Guillaume Tremblay indique à l'assemblée que ce n'est pas une question de budget mais que l'objectif du conseil central est de bien gérer l'argent des syndicats.

Josée Boulianne demande la question préalable.

Gisèle Maltais propose, appuyée par Jacques Maillhot, *que le conseil central organise une navette pour faciliter le déplacement des gens pour l'assemblée politique qui se tiendra à Baie-Comeau le 6 décembre 2006. Rejeté*

Faisant suite à ce questionnement, Yvon Payeur apporte une nouvelle proposition qui ne lierait pas le conseil central mais qui pourrait être appliquée si la demande était portée à l'attention du CCCN.

Denis Bérubé, président du Syndicat national de l'aluminium, s'interroge sur la pertinence de cette inquiétude. Il ne croit pas nécessaire d'aller chercher les gens chez eux et que ceux qui seront vraiment intéressés à participer à cette assemblée se débrouilleront pour venir.

Yvon Payeur propose, appuyé par Josée Boulianne, *que le conseil central Côte-Nord voit à faciliter les transports pour assister aux assemblées politiques tenues dans la région. Rejeté*

QUESTION DE PRIVILÈGE – STT de CPE de Sept-Îles (Ritourn'ailes)

Les syndiquées en conflit nous font part de la situation et des objectifs qu'elles désirent atteindre en exerçant cette grève. Ce syndicat bénéficiera de l'aide du FDR pour un montant de 500.00 \$.

Denis Bérubé propose, appuyé par Claude Lafrance, *que le conseil central appuie le STT de CPE de Sept-Îles (Ritourn'ailes) en lui faisant un don de 500.00\$. Adopté*

6. **Adoption d'un 2^e rapport de lettres de créance**

Josée Boulianne propose, appuyée par Cormick Tremblay, *de recevoir le 2^e rapport de lettres de créance. Adopté*

7. **Campagne RETAQ-CSN**

La présidente fait un résumé de la campagne du RETAQ-CSN sur les horaires de faction. Elle informe les syndicats présents qu'une lettre a été envoyée au ministre Couillard dénonçant les accidents survenus cet été et lui indique que le délai d'intervention a été plus long en raison des lieux où ces accidents se sont produits, soit en périphérie. Lise Robichaud lui précise aussi qu'elle le tiendra au courant de tous les incidents de ce genre où des décès ont été constatés et auxquels des questionnements restent en suspend compte tenu du délai d'intervention dû aux horaires de faction. Une rencontre s'est tenue avec madame Demers de l'Agence pour faire le suivi de ce dossier. De nouveaux éléments sont venus s'ajouter pour étayer la pertinence de modifier les horaires. Claude Lafrance donne les exemples de Amqui et de Matane, régions plus petites et mieux organisées. Une présentation de la carte postale est faite et les syndicats sont interpellés pour la faire signer et la retourner au conseil central pour un envoi futur au ministre Couillard.

8. **Formation**

Manon Verreault, responsable de la formation, rappelle aux syndicats qui n'ont pas encore retourné le formulaire pour connaître les intérêts des membres aux sessions de formation offertes de le faire le plus rapidement possible. Elle informe l'assemblée que le calendrier de formation est disponible sur le site web du conseil central pour consultation. Elle sensibilise les militants de l'importance d'aviser à l'avance lorsque les gens ne peuvent participer aux formations auxquelles ils se sont inscrits. Cette situation occasionne des problèmes de fonctionnement pour les formateurs et les participants en plus d'entraîner des coûts inutiles. Elle insiste sur le fait que ces dépenses sont payées à même les cotisations des membres. Lise Robichaud ajoute que les coûts sont beaucoup plus élevés lorsque les formateurs proviennent de l'extérieur et que la qualité de la formation s'en trouve diminuer et moins enrichissante pour les participants quand les gens abandonnent en cours de session. Elle demande plus de vigilance pour les prochaines.

9. **Cégeps**

Jacques-René Giguère fait le bilan de la campagne qui est toujours d'actualité. Une rencontre est prévue prochainement avec les membres du comité afin de travailler à obtenir un siège à la table Inter-Ordre et ce, afin d'avoir un droit de parole sur la protection des cégeps et les développements à venir sur la Côte-Nord dans le domaine de l'éducation.

Jean-Pierre Porlier s'interroge sur le fait que la CRÉ veut investir dans l'infrastructure et non dans les inscriptions. Il demande si le CCCN va s'engager à ramener la CRÉ dans notre enlignement de conserver les cégeps en région. La présidente lui assure que via le CRPMT ce sujet sera abordé et traité.

10. **Rapport des personnes conseillères**

À tour de rôle, les personnes conseillères syndicales Gilles Belzile et Réjean Bradley du SAMVR, Jean Boulanger de la Fédération du commerce, Alain Therrien de la Fédération des employées et employés des services publics et Anne Gauthier de la Fédération de la santé et des services sociaux, présentent à l'assemblée un rapport sur le travail effectué depuis la dernière assemblée et sur celui à venir.

René Boudreault propose, appuyé par Claude Lafrance, *de recevoir le rapport des personnes conseillères syndicales.* **Adopté**

11. **VARIA**

a) **Équité salariale**

Réjean Bradley, conseiller syndical du service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale, nous fait un rapport sur le règlement de l'équité salariale. Il nous informe qu'un document produit par la CSN nous sera bientôt envoyé et le détail des paiements y est expliqué.

René Jean propose, appuyé par Johanne Rancourt, *de recevoir le rapport sur l'équité salariale transmis par Réjean Bradley.* **Adopté**

b) **Motions de félicitation**

La présidente félicite Chantal Côté, trésorière du conseil central, pour sa nomination au sein du comité de vérification de la CSN et souligne le fait qu'il n'est pas fréquent que des gens des régions soient sollicités pour occuper ces sièges.

Hélène Lacasse, vice-présidente régionale de la FSSS, nous informe de la nomination lors du dernier conseil fédéral de la FSSS de Gisèle Maltais au comité de la condition féminine.

Félicitations à toutes.

19. **Lévéé de l'assemblée**

Josée Boulianne propose la levée l'assemblée à 15 heures 50.

Lise Robichaud
Présidente

Manon Verreault
Secrétaire générale

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGULIÈRE DU CONSEIL CENTRAL COTE-NORD
23 NOVEMBRE 2006
LISTE DES PRÉSENCES

.....
S.S. Caisse Populaire de Hauterive : HÉLÈNE DION, CAROLINE TAPP

S. Aluminium de Baie-Comeau : DENIS BÉRUBÉ, RENÉ JEAN, RÉJEAN DUPONT, SERGE MALOUIN

S.T.T en usine de la Scierie Jacques Beaulieu - CSN : CORMICK TREMBLAY

RETAQ – CSN : CLAUDE LAFRANCE

S. T. de la Maison des femmes de Baie-Comeau : JOSÉE BOULIANNE, AGATHE SIROIS

S.T.T. du Centre de Protection et de réadaptation de la Côte-Nord : JACQUES MAILHOT, JOHANNE MICHAUD, SUZANNE LESSARD, YVON PAYEUR

S.T.T. du CSSS de la Haute-Côte-Nord : ROSELINE TREMBLAY, LINDA LINDSAY, MYRIAM BEAULIEU

S.T.T. du CSSS de Manicouagan : GISÈLE MALTAIS, JOHANNE RANCOURT

S. du Personnel de soutien du Cégep de Baie-Comeau : DANIELLE BOUDREAU, PATRICE LAPRISE. (JEAN-PIERRE PELLETIER en délégation fraternelle)

S. Chauffeurs scolaires de Baie-Comeau : GILLES SANTERRE

S. Chauffeurs scolaires de Pointe aux Outardes : SYLVAIN MORIN

S.E. de la compagnie des Céréales Cargill : RENÉ BOUDREAU, ROBY TREMBLAY

S. du Personnel de soutien de la Commission scolaire de l'Estuaire : DANIEL ST-GELAIS, FABIENNE LAJOIE, GUYLAINE BOUCHARD

S.T.T. de la santé et des services sociaux de Sept-Îles : ROBERT BLAIS, IAN LÉVESQUE

S.T.T. de la santé et des services sociaux de la Minganie : JACYNTHÉ BOUDREAU, ANNIE BOUDREAU

S.T.T. de CPE de Sept-Îles – CSN : JULIE COUILLARD

S.E. de soutien du Cégep de Sept-Îles (CSN) : JEAN-PIERRE PORLIER

S.T.T. de la Minganie (CSN) : PIERRE RICHARD

CONSEIL CENTRAL : LISE ROBICHAUD, MANON VERREAU, CHANTAL CÔTÉ, JACQUES RENÉ GIGUÈRE, GUILLAUME TREMBLAY

PERSONNES INVITÉES : HÉLÈNE LACASSE

PERSONNES SALARIÉES : GINETTE HARRISSON, HÉLÈNE GIRARD, GILLES BELZILE, MARIE-ELLEN TREMBLAY, JEAN BOULANGER, ALAIN THERRIEN, ANNE GAUTHIER